

*Développement  
économique, Innovation  
et Exportation*

Québec 

---

# **LA TERTIARISATION DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC**

---

Ministère de l'Industrie, du Commerce,  
de la Science et de la Technologie  
Direction générale  
de l'analyse économique  
**Direction de l'analyse  
de la conjoncture industrielle**

Novembre 1996



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1.DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR TERTIAIRE.....	3
2.L'ÉVOLUTION DU SECTEUR TERTIAIRE DANS L'ÉCONOMIE.....	4
3. LES CAUSES DE LA TERTIARISATION .....	8
4. L'IMPACT SUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES ENTREPRISES.....	11
4.1 La précarisation de l'emploi.....	11
4.2 L'augmentation des disparités salariales.....	14
4.3 Les entreprises: concentration de PME.....	15
CONCLUSION .....	17
ANNEXE .....	19



## **INTRODUCTION**

Le secteur tertiaire constitue de loin le plus important secteur de l'économie du Québec, tant sur le plan de l'emploi que sur le plan de la production (PIB). C'est également celui qui affiche la croissance la plus rapide au cours des dernières décennies.

Cette prépondérance accrue du secteur des services reflète une transformation socio-économique tout aussi importante que l'a été le passage d'une économie agraire à une économie industrielle. Ce changement, souvent décrit comme l'apparition d'une société postindustrielle, s'opère non seulement au Québec, mais aussi dans les autres pays industrialisés.

L'objectif de l'étude est, dans un premier temps, de définir le secteur tertiaire et d'en présenter certaines caractéristiques. En second lieu, l'évolution du secteur sera analysée en portant une attention particulière à ce qui est convenu d'appeler le «tertiaire moteur». Troisièmement, les causes de la tertiarisation seront identifiées. Enfin, il s'agira de dégager les impacts du phénomène sur la structure de l'emploi, des salaires et des entreprises.



## 1. DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES DU SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur de la production des biens est formé des industries primaires, qui comprennent l'agriculture, les pêches, l'exploitation forestière et l'extraction minière (y compris le pétrole et le gaz), et des industries secondaires, qui incluent le secteur manufacturier et la construction. Le secteur des services, ou secteur tertiaire, englobe le reste de l'économie. De façon générale, les services sont considérés comme ayant un caractère intangible, non transférable et non «stockable». De plus, leur prestation comporte habituellement un contact direct entre le producteur et le consommateur. Des innovations sur le plan de la technologie et de l'organisation industrielle ont cependant modifié la nature tant des biens que des services, de sorte qu'il devient plus difficile d'établir une distinction nette entre les deux.

Les industries de services peuvent être regroupées en trois catégories: le tertiaire moteur, le tertiaire traditionnel et le tertiaire non-commercial. Chacune de ces classes possède ses caractéristiques propres et son profil d'emploi.

Il existe plusieurs définitions du **tertiaire moteur**. Généralement, une activité est considérée comme motrice lorsqu'elle exerce un effet d'entraînement sur une autre activité. Les industries du tertiaire moteur ont un certain nombre de points en commun qui contribuent à leur caractère dynamique. Ce sont des industries à forte valeur ajoutée qui, dans la majorité des cas, opèrent de plus en plus dans des marchés internationaux concurrentiels. De plus, elles sont en voie de devenir une composante indispensable à la production de biens. Les industries retenues dans cette catégorie sont les suivantes: les télécommunications, l'énergie électrique, les intermédiaires financiers et les services aux entreprises.

Le **tertiaire traditionnel** englobe généralement des industries dont l'activité existe depuis très longtemps, principalement le commerce, le transport, les services personnels et la restauration. Certes, ces industries connaissent aussi une certaine évolution. Toutefois, elles sont moins soumises aux grandes tendances de la mondialisation et du progrès technologique qui conditionnent

l'évolution des secteurs des biens et du tertiaire moteur. En grande partie, les entreprises de services traditionnels évoluent dans des marchés locaux et la valeur ajoutée y est plus faible.

La troisième catégorie, celle des **services non-commerciaux** comprend l'enseignement, la santé, les services sociaux et l'administration publique. Ces services ont une incidence primordiale sur la compétitivité d'une économie. Ils peuvent être considérés comme des intrants (e.g., infrastructure routière, formation de la main-d'oeuvre) aux activités de toutes les entreprises du secteur privé. Par exemple, une main-d'oeuvre mieux formée aura une productivité plus élevée et contribuera à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise qui l'embauche.

Une description plus détaillée des trois grandes catégories du secteur des services est présentée en annexe.

## **2. L'ÉVOLUTION DU SECTEUR TERTIAIRE DANS L'ÉCONOMIE**

La variable emploi servira à décrire l'évolution du secteur tertiaire au cours des 30 dernières années. Contrairement aux données de PIB, les données de l'emploi sont suffisamment désagrégées et sont disponibles sur une longue période. Il demeure que l'évolution du PIB par secteur d'activité est similaire à celle de l'emploi.

Au cours des trente dernières années, l'économie du Québec est devenue de plus en plus axée sur la production et la consommation de services. Cette tendance majeure à la tertiarisation se vérifie évidemment au chapitre de l'emploi. C'est ainsi que la part de l'emploi dans les services passe de 56,9% en 1966 à 73,5% en 1995 (tableaux 1 et 2). Cette progression s'est effectuée aux dépens du secteur primaire, dont la part décroît de 8,2% à 3,5%, et du secteur secondaire (de 34,9% à 23,0%).

**TABLEAU 1**  
**EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1966-1995**  
(en milliers)

	<b>1966</b>	<b>1976</b>	<b>1986</b>	<b>1995</b>	<b>Variation (milliers) 1995/1966</b>	<b>Var. annuelle moyenne en % 1995/1966</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>173</b>	<b>126</b>	<b>123</b>	<b>112</b>	<b>-61</b>	<b>-1,5</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>736</b>	<b>764</b>	<b>723</b>	<b>737</b>	<b>1</b>	<b>0,0</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1199</b>	<b>1664</b>	<b>2101</b>	<b>2355</b>	<b>1156</b>	<b>2,4</b>
<b>Tertiaire moteur</b>	<b>152</b>	<b>224</b>	<b>294</b>	<b>376</b>	<b>224</b>	<b>3,2</b>
Télécommunications	26	29	29	33	7	0,8
Énergie électrique	16	19	22	29	13	2,1
Services financiers	71	98	119	129	58	2,1
Services aux entreprises	39	78	124	185	146	5,5
<b>Tertiaire traditionnel</b>	<b>666</b>	<b>865</b>	<b>1100</b>	<b>1189</b>	<b>523</b>	<b>2,0</b>
Transport et entreposage	113	137	129	136	23	0,6
Radiodiffusion et télédiffusion	7	10	17	10	3	1,2
Services postaux et messageries	12	22	22	24	12	2,4
Autres services publics (gaz et eau)	5	7	6	8	3	1,6
Commerce de gros	85	111	145	143	58	1,8
Commerce de détail	244	316	387	412	168	1,8
Agences d'assurances et services immobiliers	16	28	46	57	41	4,5
Divertissements et loisirs	12	25	31	46	34	4,7
Services personnels	n.d.	53	85	82	-	-
Hébergement et restauration	76	113	169	186	110	3,1
Services divers	n.d.	43	64	85	-	-
<b>Tertiaire non-commercial</b>	<b>381</b>	<b>575</b>	<b>707</b>	<b>790</b>	<b>409</b>	<b>2,5</b>
Enseignement	120	184	203	225	105	2,2
Santé et services sociaux	121	196	276	344	223	3,7
Organismes religieux	24	22	23	18	-6	-1,0
Administrations publiques	116	173	206	203	87	1,9
- fédéral	35	61	67	67	32	2,3
- provincial	36	60	73	72	36	2,4
- locales et autres	45	52	66	64	19	1,2
<b>Emploi total</b>	<b>2108</b>	<b>2554</b>	<b>2947</b>	<b>3204</b>	<b>1096</b>	<b>1,5</b>
Var. en %		21,2	15,4	8,7		

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1966, 1971 et 1976.

Statistique Canada, Enquête sur la population active (cat. 72-001).

Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, les gains et la durée de travail (cat. 72-002).

Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

**TABLEAU 2**  
**EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1966-1995**  
**(en pourcentage du total)**

	1966	1976	1986	1995
<b>Secteur primaire</b>	<b>8,2</b>	<b>4,9</b>	<b>4,2</b>	<b>3,5</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>34,9</b>	<b>29,9</b>	<b>24,5</b>	<b>23,0</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>56,9</b>	<b>65,2</b>	<b>71,3</b>	<b>73,5</b>
<b>Tertiaire moteur</b>	<b>7,2</b>	<b>8,8</b>	<b>10,0</b>	<b>11,7</b>
Télécommunications	1,2	1,1	1,0	1,0
Énergie électrique	0,8	0,7	0,7	0,9
Services financiers	3,4	3,8	4,0	4,0
Services aux entreprises	1,9	3,1	4,2	5,8
<b>Tertiaire traditionnel</b>	<b>31,6</b>	<b>33,9</b>	<b>37,3</b>	<b>37,1</b>
Transport et entreposage	5,4	5,4	4,4	4,2
Radiodiffusion et télédiffusion	0,3	0,4	0,6	0,3
Services postaux et messageries	0,6	0,9	0,7	0,7
Autres services publics (gaz et eau)	0,2	0,3	0,2	0,2
Commerce de gros	4,0	4,3	4,9	4,5
Commerce de détail	11,6	12,4	13,1	12,9
Agences d'assurances et services immobiliers	0,8	1,1	1,5	1,8
Divertissements et loisirs	0,6	1,0	1,1	1,4
Services personnels	n.d.	2,1	2,9	2,6
Hébergement et restauration	3,6	4,4	5,7	5,8
Services divers	n.d.	1,7	2,2	2,7
<b>Tertiaire non-commercial</b>	<b>18,1</b>	<b>22,5</b>	<b>24,0</b>	<b>24,7</b>
Enseignement	5,7	7,2	6,9	7,0
Santé et services sociaux	5,7	7,7	9,4	10,7
Organismes religieux	1,1	0,9	0,8	0,6
Administrations publiques	5,5	6,8	7,0	6,3
- fédéral	1,7	2,4	2,3	2,1
- provincial	1,7	2,3	2,5	2,2
- locales et autres	2,1	2,0	2,2	2,0
<b>Emploi total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources: Statistique Canada, Recensements de 1966, 1971 et 1976.

Statistique Canada, Enquête sur la population active, cat. 72-001.

Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, les gains et la durée de travail, cat. 72-002.

Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

La croissance rapide de l'emploi total dans les années 70 et 80 est essentiellement attribuable au secteur tertiaire alors que les femmes entraînent massivement sur le marché du travail. Depuis 1986, la création d'emplois s'est nettement ralentie.

L'emploi dans le secteur **tertiaire moteur** enregistre une croissance annuelle moyenne de 3,2% de 1966 à 1995. C'est la plus forte augmentation parmi les trois catégories du secteur des services. La part de l'emploi du tertiaire moteur dans l'emploi total passe de 7,2% en 1966 à 11,7% en 1995. La progression est constante au cours de la période étudiée tandis que les parts relatives du tertiaire traditionnel et du tertiaire non-commercial connaissent une certaine stagnation à partir de 1986.

La catégorie des services aux entreprises connaît, en particulier, un développement remarquable. L'emploi dans l'ensemble des sous-groupes de cette catégorie augmente fortement jusqu'au milieu des années 80 pour ensuite connaître un certain plafonnement, exception faite des services informatiques où la croissance s'accélère depuis 1986. Par ailleurs, la faible progression de l'emploi dans les télécommunications est surprenante, à prime abord. En fait, ceci témoigne des profonds changements structurels qu'a connus cette industrie depuis 30 ans. Les progrès technologiques, notamment, ont fait disparaître un grand nombre d'emplois de soutien (e.g. les téléphonistes) mais ont, par contre, favorisé la création d'emplois hautement qualifiés (e.g. téléphonie sans fil).

Le secteur **tertiaire traditionnel** compte le plus grand nombre d'emplois au Québec, soit 1,2 million en 1995. La part relative de l'emploi du tertiaire traditionnel passe de 31,6% en 1966 à 37,1% en 1995; cette proportion est stable depuis 1986. Plusieurs sous-secteurs connaissent de très fortes augmentations du nombre d'emplois et contribuent ainsi à accroître le poids du tertiaire traditionnel, du moins jusqu'en 1986. Ce sont les agences d'assurances et de services immobiliers, les services de divertissements et de loisirs, l'hébergement et la restauration et, les services divers (syndicats, associations, services de location, services de voyage, etc.).

Reflétant la mise en place des grandes politiques publiques, le secteur **tertiaire non-commercial** a connu un essor considérable de ses activités depuis 30 ans. Alors qu'en 1966, 18,1% des emplois

québécois se retrouvaient dans ce secteur, cette proportion atteint 24,7% en 1995. L'emploi augmente en moyenne de 2,5% par an au cours de cette période. Toutefois, la croissance de l'emploi ralentit nettement depuis 1986, sauf dans le domaine de la santé et des services sociaux qui maintient un rythme de progression élevé jusqu'en 1995. L'emploi dans les administrations publiques plafonne en 1986 et diminue légèrement par la suite.

### **3. LES CAUSES DE LA TERTIARISATION**

Le phénomène de la tertiarisation de l'économie n'a rien de nouveau ni de soudain. Toutefois, il s'est accéléré au cours des trois dernières décennies et plusieurs causes expliquent cette accélération.

Globalement, selon les recherches effectuées par le Conseil économique du Canada, l'élément déterminant de la tertiarisation de l'économie a été l'augmentation de la demande pour les services qui sont utilisés comme intrants dans la conception d'un bien ou d'un autre service. Il est également possible d'identifier un certain nombre de facteurs particuliers qui ont entraîné le développement rapide de plusieurs industries tertiaires.

Parmi ces facteurs, le **progrès technologique** a joué un rôle important. Il a permis une utilisation accrue du capital (surtout du matériel informatique) dans le secteur tertiaire et a rendu possible un accroissement de la productivité. Le recul de certains types d'emplois a été largement compensé par l'apparition de nouvelles tâches. Ainsi, la convergence de l'informatique et des techniques de communication a fait apparaître un nouveau secteur, celui des technologies de l'information, permettant d'incorporer la technologie numérique au matériel de télécommunication. La capacité de traiter et de communiquer rapidement de grandes quantités de données est maintenant reconnue comme un instrument de gestion précieux, ce qui, en retour, a engendré une demande pour des quantités encore plus grandes d'information. De plus en plus, l'économie prend appui sur l'informatique et les télécommunications.

Le progrès technologique a également contribué à **la complexification des tâches** dans l'ensemble des secteurs d'activité, obligeant les entreprises à une certaine spécialisation. Ceci explique en grande partie le développement spectaculaire des services aux entreprises et du secteur conseil en particulier. Ainsi, une partie du déclin du secteur secondaire dans l'économie serait attribuable au transfert d'une quantité d'emplois des industries productrices de biens vers les industries de services, sans pour autant causer un effet négatif sur l'ensemble de l'économie. C'est le phénomène d'impartition (*outsourcing*). La concentration de certains services à la suite de ce transfert a certainement contribué à une augmentation de la productivité par la réalisation d'économies d'échelles importantes.

Plus récemment, ce genre de transfert semble s'être propagé à l'intérieur du secteur tertiaire lui-même où quantité de firmes des secteurs financiers et des communications ont préféré, par exemple, transférer leurs besoins en services informatiques vers des entreprises spécialisées dans ce domaine. D'ailleurs au Québec, une part importante de la croissance récente de l'emploi dans les services aux entreprises provient des services informatiques.

Enfin, le phénomène d'impartition a permis à un grand nombre de PME de recourir à des services très spécialisés (e.g., ingénierie) de façon ponctuelle et moins coûteuse comparativement à l'option plus coûteuse d'embaucher elles-mêmes de telles ressources. En terme de gains d'efficacité, une telle réorganisation n'a pu être que bénéfique pour l'économie québécoise et d'ailleurs, la croissance du secteur des services aux entreprises indique que ce phénomène se poursuit.

**La libéralisation des échanges et le développement du commerce extérieur**, qui se sont fortement accentués au cours des 15 dernières années, ont créé de nouvelles opportunités pour les entreprises de services. Ainsi, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis en 1989, les exportations internationales de services ont crû annuellement de 10,1% en moyenne comparativement à 5,4% de 1981 à 1989. Comme les services des secteurs traditionnel et non-commercial sont peu susceptibles d'être exportés, cette accélération provient selon toute probabilité du tertiaire moteur.

Ces nouvelles tendances, jumelées au progrès technologique, ont grandement modifié la structure de l'emploi dans plusieurs industries de services. Les emplois de soutien sont moins présents tandis que l'emploi dans des activités à plus forte valeur ajoutée prend de l'ampleur. De plus, la déréglementation de certains secteurs a accentué cette tendance, notamment dans les services financiers et les télécommunications.

**La hausse de la demande de services au consommateur** a contribué à la tertiarisation de l'économie alors que la forte progression du niveau de vie a grandement accru la part de la consommation de services dans le budget des consommateurs. Il semble que le revenu disponible excédentaire soit davantage consacré à la consommation de services plutôt qu'à l'achat de biens. Les secteurs qui en ont le plus bénéficié sont la restauration, les divertissements et loisirs et, les soins personnels. La participation croissante des femmes sur le marché du travail a aussi modifié sensiblement les habitudes de consommation. L'avènement d'un second revenu au sein du ménage a permis de dégager un pouvoir d'achat supplémentaire satisfaisant d'autres besoins comme la restauration, les divertissements et loisirs, ainsi que les soins personnels. À eux seuls, ces trois types de services ont contribué à près de 40% de la création d'emploi dans le secteur traditionnel entre 1976 et 1995.

De plus, plusieurs services, traditionnellement comblés à l'intérieur du noyau familial, ont pris de l'essor du fait de la participation des femmes au marché du travail. Entre autres, les services de garde d'enfants font désormais partie de l'économie marchande. Ce changement d'ordre social aura donc accentué la croissance du secteur tertiaire sur plus d'un aspect.

La hausse du niveau de vie, de même que l'apparition de nouveaux besoins a engendré une forte **augmentation de la demande de services publics**. Les agents économiques ont réalisé l'importance de la protection et de l'investissement dans le capital humain (soins de santé, éducation, protection de l'environnement, qualité de vie etc.). La mise en oeuvre des grandes politiques publiques des années 60 et 70 telles que l'assurance-hospitalisation, la réforme de l'éducation, l'assurance-maladie, l'aide sociale, l'assurance-automobile, etc., a entraîné une forte croissance de l'emploi dans le tertiaire non-commercial. En particulier, l'administration de ces nouveaux

programmes a exigé un accroissement rapide des effectifs de la fonction publique jusqu'au milieu des années 80.

#### **4. L'IMPACT SUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES ENTREPRISES**

##### **4.1 La précarisation de l'emploi**

La tertiarisation de l'économie est souvent associée à la précarisation des emplois dont le travail à temps partiel est la principale manifestation. Selon Statistique Canada, le travail à temps partiel se définit comme étant un emploi pour lequel le nombre d'heures hebdomadaires normalement travaillées est inférieur à 30.

L'emploi à temps partiel est un phénomène qui a pris de l'ampleur dans l'économie. Ainsi, la proportion des emplois à temps partiel dans l'emploi total passe de 12,9% en 1981 à 17,1% en 1995. Or, le secteur tertiaire accapare 90% de tous les emplois à temps partiel disponibles dans l'ensemble de l'économie du Québec. Cette situation est comparable à celle qui prévaut en Ontario et au Canada. L'accentuation de l'emploi à temps partiel se manifeste principalement au niveau de la part relative de ce type d'emploi dans le secteur tertiaire, qui passe de 16,5% en 1981 à 20,9% en 1995. Durant cette période, plus de 40% des nouveaux emplois tertiaires créés sont à temps partiel.

Un examen plus attentif de la répartition de l'emploi à temps plein et à temps partiel par branche d'activité permet de mettre en lumière certaines particularités.

Tout d'abord, force est de constater que ce sont les catégories d'emplois du secteur tertiaire traditionnel qui utilisent le plus intensivement le travail à temps partiel. En effet, en 1995, 24,0% des emplois du secteur tertiaire traditionnel sont composés d'emplois à temps partiel, comparativement à 21,4% dans le tertiaire non commercial et à seulement 11,3% dans le groupe tertiaire moteur (tableau 3).

Les services personnels (37,5%), l'hébergement et la restauration (36,4%), les divertissements et loisirs (33,0%) et, dans une moindre mesure, le commerce de détail (27,1%) et les services divers (26,6%), constituent les industries pour lesquelles la proportion de l'emploi à temps partiel est la plus élevée. Ce sont, en gros, les mêmes industries qui enregistrent la plus forte création d'emplois du tertiaire traditionnel depuis trente ans. Ce sont aussi des industries qui regroupent le plus grand nombre d'emplois féminins.

Les activités faisant partie du tertiaire moteur montrent, par contre, une organisation du travail davantage axée sur l'utilisation de l'emploi à temps plein. En effet, seulement 11,3% des emplois de ce groupe sont réputés être à temps partiel, soit un taux nettement inférieur à celui de l'ensemble de l'économie (17,1%). À l'exception des services financiers, l'emploi du tertiaire moteur est majoritairement masculin.

Certains facteurs peuvent expliquer la part croissante du travail à temps partiel dans l'économie. Tout d'abord, ce phénomène coïncide avec l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail observée depuis le début des années 80. En effet, entre 1981 et 1995, l'emploi féminin s'est accrue de 30,6% au total. À titre de comparaison, l'emploi masculin progressait seulement de 3,9% au cours de la même période. D'ailleurs, les emplois féminins nouvellement créés sont essentiellement concentrés dans les industries de services, dont plus de 37% à temps partiel.

L'augmentation de la productivité a également entraîné une réduction de la durée hebdomadaire moyenne du travail. Ce phénomène est aussi observé dans l'ensemble des pays de l'OCDE au cours des dernières décennies et s'explique par le fait que les employeurs sont favorables à une réduction des heures travaillées dans la mesure où elle permet une plus

**TABLEAU 3**  
**RÉPARTITION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN**  
**POUR CHAQUE BRANCHE D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1995**  
**(en pourcentage)**

	<b>Temps partiel</b>	<b>Temps plein</b>	<b>Emploi total</b>
<b>Secteur primaire</b>	<b>10,9</b>	<b>89,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>5,7</b>	<b>94,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>20,9</b>	<b>79,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Tertiaire moteur</b>	<b>11,3</b>	<b>88,7</b>	<b>100,0</b>
Télécommunications	11,8	88,2	
Énergie électrique	2,4	97,6	
Services financiers	12,3	87,7	
Services aux entreprises	11,9	88,1	
<b>Tertiaire traditionnel</b>	<b>24,0</b>	<b>76,0</b>	<b>100,0</b>
Transport et entreposage	8,7	91,3	
Radiodiffusion et télédiffusion	12,0	88,0	
Services postaux et messageries	11,7	88,3	
Autres services publics (gaz et eau)	2,5	97,5	
Commerce de gros	9,1	90,9	
Commerce de détail	27,1	72,9	
Agences d'assurances et services immobiliers	15,3	84,7	
Divertissements et loisirs	33,0	67,0	
Services personnels	37,5	62,5	
Hébergement et restauration	36,4	63,6	
Services divers	26,6	73,4	
<b>Tertiaire non-commercial</b>	<b>21,4</b>	<b>78,6</b>	<b>100,0</b>
Enseignement	21,9	78,1	
Santé et services sociaux	28,0	72,0	
Organismes religieux	34,7	65,3	
Administrations publiques et défense	7,9	92,1	
<b>Total</b>	<b>17,1</b>	<b>82,9</b>	<b>100,0</b>

Sources: Statistique Canada, Enquête sur la population active, cat. 72-001 et compilations spéciales.  
 Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

grande flexibilité des horaires. Celle-ci, à son tour, rend possible une meilleure adéquation entre la variation de la demande et l'utilisation des facteurs de production.

Ainsi, de 1983 à 1994, plusieurs industries de services, notamment celles des compagnies d'assurances, des services immobiliers et agences d'assurance, des services aux entreprises à caractère non technologique, de l'hébergement et de la restauration, du commerce, de même que des services de santé et services sociaux, ont vu la moyenne des heures hebdomadaires travaillées diminuer.

Par ailleurs, au chapitre des compétences, les recherches montrent que la répartition des compétences dans le secteur des services est plus polarisée que celle du secteur des biens, où les emplois de compétences intermédiaires sont plus nombreux. Deux pôles de croissance distincts sont responsables d'une grande partie de l'expansion de l'emploi tertiaire: l'un est caractérisé par des emplois hautement spécialisés et stables, et l'autre, par des emplois précaires et moins qualifiés.

#### **4.2 L'augmentation des disparités salariales**

La polarisation croissante constatée au chapitre de l'emploi et des compétences est, bien sûr, présente en ce qui concerne les salaires. Tout d'abord, la croissance des salaires dans le secteur tertiaire (6,5% par an), au cours des trente dernières années, a été inférieure à celle des secteurs secondaire (6,8%) et primaire (7,2%). L'examen des trois grandes catégories du secteur tertiaire révèle des disparités salariales qui vont en s'accroissant. Tel que prévu, les emplois exigeant les compétences les plus élevées connaissent les plus fortes augmentations salariales. Ainsi, les salaires du tertiaire moteur enregistrent une hausse de 4,2% annuellement depuis 1986, la plus élevée des trois classes du secteur tertiaire (tableau 4). Les salaires dans les services aux entreprises augmentent à un rythme élevé, en particulier dans les services informatiques, les services de génie-conseil et les services de conseillers en gestion. De leur côté, les hausses salariales du tertiaire traditionnel sont nettement plus faibles, soit une moyenne de 2,6% par an depuis 1986.

Il faut aussi souligner que les industries de services qui ont contribué le plus à la croissance globale de l'emploi sont caractérisées par des niveaux de salaires élevés (tertiaire moteur) ou plus faibles (commerce de détail, hébergement et restauration). Plusieurs recherches, dont celles du Conseil économique du Canada, ont conclu que cette évolution a pu conduire à une contraction de la classe moyenne.

<b>TABEAU 4</b>					
<b>SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, QUÉBEC, 1966-1995</b>					
<b>(en dollars)</b>					
	<b>1966</b>	<b>1986</b>	<b>1995</b>	<b>Var. ann. m oyenne en % 1995/1986</b>	<b>Var. ann. m oyenne en % 1995/1966</b>
<b>Secteur primaire (excl. l'agriculture)</b>	<b>101</b>	<b>558</b>	<b>752</b>	<b>3,4</b>	<b>7,2</b>
<b>Secteur secondaire</b>	<b>95</b>	<b>478</b>	<b>638</b>	<b>3,3</b>	<b>6,8</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>82</b>	<b>385</b>	<b>509</b>	<b>3,2</b>	<b>6,5</b>
<b>Tertiaire moteur</b>	<b>93</b>	<b>456</b>	<b>662</b>	<b>4,2</b>	<b>7,0</b>
Télécommunications	97	618	855	3,7	7,8
Énergie électrique	124	763	1 036	3,5	7,6
Services financiers	89	447	634	4,0	7,0
Services aux entreprises	87	371	589	5,3	6,8
<b>Tertiaire traditionnel</b>	<b>75</b>	<b>321</b>	<b>404</b>	<b>2,6</b>	<b>6,0</b>
Transport et entreposage	97	528	663	2,6	6,9
Radiodiffusion et télédiffusion	110	555	881	5,3	7,4
Services postaux et messageries	82	503	485	-0,4	6,3
Autres services publics (gaz et eau)	96	567	703	2,4	7,1
Commerce de gros	87	433	556	2,8	6,6
Commerce de détail	63	261	337	2,9	6,0
Agences d'assurances et services immobiliers	89	389	492	2,6	6,1
Divertissements et loisirs	n.d.	302	389	2,9	-
Services personnels	58	230	281	2,3	5,6
Hébergement et restauration	57	185	234	2,6	5,0
Services divers	72	314	386	2,3	6,0
<b>Tertiaire non-commercial</b>	<b>91</b>	<b>454</b>	<b>595</b>	<b>3,0</b>	<b>6,7</b>
Enseignement	109	512	657	2,8	6,4
Santé et services sociaux	76	338	488	4,2	6,6
Organismes religieux	n.d.	n.d.	n.d.	-	-
Administrations publiques	89	552	708	2,8	7,4
- fédéral	82	597	844	3,9	8,4
- provincial	90	528	626	1,9	6,9
- locales et autres	93	534	682	2,8	7,1
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>87</b>	<b>412</b>	<b>546</b>	<b>3,2</b>	<b>6,5</b>

Sources: Statistique Canada, Enquête sur l'emploi, les gains et la durée de travail (cat. 72-002)  
Statistique Canada, Compilation spéciale sur les salaires et traitements  
Direction de l'analyse de la conjoncture industrielle, MICST.

### **4.3 Les entreprises: concentration de PME**

En général, les ressources humaines représentent le principal facteur de production des entreprises de services. La plupart d'entre elles ont peu accès au marché des capitaux et sont peu capitalisées. C'est pourquoi ces entreprises ont tendance à être plus petites que celles du secteur manufacturier. À titre d'illustration, il est estimé que 45% des emplois du secteur tertiaire se retrouve dans les PME et 55% dans les grandes entreprises tandis que ces proportions sont respectivement de 35% et 65% dans le secteur manufacturier. Ceci suggère que la tertiarisation favorise la création d'entreprises plus petites et le travail autonome.

## **CONCLUSION**

L'économie du Québec, depuis trente ans, est de plus en plus axée sur la production de services. La croissance de l'emploi, durant cette période, est essentiellement attribuable au secteur tertiaire.

Cette tendance majeure entraîne des changements considérables dans la nature des emplois. Les activités qui prennent le plus d'ampleur se retrouvent dans le tertiaire moteur (surtout les services aux entreprises), dans les services publics et dans certains domaines traditionnels comme les soins personnels, l'hébergement et la restauration.

Le progrès technologique, la libéralisation des échanges, les changements dans les habitudes de consommation, de même que l'importance accordée à l'éducation et à la santé représentent les principales causes de l'avènement d'une économie de services.

La conséquence majeure de la tertiarisation des activités se traduit par une certaine polarisation de l'emploi: d'une part, des emplois hautement spécialisés, bien rémunérés et stables, et, d'autre part, des emplois peu qualifiés, relativement mal rémunérés et précaires.



**COMPOSANTES DU SECTEUR TERTIAIRE**

**Tertiaire moteur**

CTI

482 Industries de la transmission des télécommunications

483 Autres industries des télécommunications

491 Industrie de l'énergie électrique

70-74 Intermédiaires financiers

77 Services aux entreprises

771 Bureau de placement et services de location de personnel

772 Services informatiques et services connexes

773 Services de comptabilité et tenue de livres

774 Services de publicité

775 Bureaux d'architectes, d'ingénieurs et autres services scientifiques et techniques

777 Bureaux de conseils en gestion

776 Études d'avocats et de notaires

779 Autres services aux entreprises

La sélection des industries qui composent le tertiaire moteur s'inspire des diverses définitions relevées dans la littérature économique et sous contrainte de la disponibilité des données. Ainsi, certaines sous-catégories des services aux entreprises ne devraient pas figurer dans le tertiaire moteur. Ce sont les bureaux de placements, les études d'avocats et de notaires et les services de comptabilité. Mais les données d'emplois n'étaient pas disponibles à un niveau aussi désagrégé sur une assez longue période.

## **Tertiaire traditionnel**

CTI

45,46,47 Transport et entreposage

481 Industries de la diffusion des télécommunications (télévision, radio)

484 Industries des services postaux et services de messagers

492 Industrie de la distribution de gaz

493 Industrie de la distribution d'eau

50-59 Commerce de gros

60-69 Commerce de détail

75,76 Services immobiliers et agences d'assurances

91 Hébergement

92 Restauration

96-99 Autres industries de services

Il est à noter qu'à l'intérieur de ces industries traditionnelles, il peut y avoir des activités à forte valeur ajoutée (e.g. les complexes récréo-touristiques, la production cinématographique).

## **Tertiaire non-commercial**

CTI

85 Services d'enseignement

86 Santé et services sociaux

981 Organismes religieux

81-84 Administrations publiques